

Les associations de locataires unies contre la hausse des loyers

Dans un communiqué commun, la CLCV, la CSF et la CNL du Bas-Rhin annoncent que leurs élus voteront contre les augmentations de loyers dans les conseils d'administration de quatre bailleurs sociaux du Département.

C'est fait à Ophéa depuis ce jeudi après-midi, et les conseils d'administration de Foyer moderne de Schiltigheim, d'Habitation Moderne et d'Alsace Habitat ont eu ou auront droit au même tarif. À savoir un vote négatif des élus locataires de trois associations bas-rhinoises concernant les hausses de loyer à appliquer en 2021.

« Nous constatons une dérive globale qui a commencé par le retrait de 5 € des aides personnalisées au logement (APL) en octobre 2017 », explique le président de la Confédération syndicale des familles 67, Edmond Wolff. Avec deux autres organi-



Depuis 2017, les associations de locataires observent un décrochage entre l'augmentation de l'APL et la révision des loyers. Photo archives DNA / Michel FRISON

sations de locataires, la CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) et la CNL (Confédération nationale du logement), la CSF a décidé de mettre, symboliquement au moins, le holà à ce qu'elle qualifie de « décrochage entre l'augmenta-

tion de l'APL et celle de l'indice de révision des loyers ».

« Les locataires d'abord »

Tableau à l'appui, elle montre que l'actualisation des APL ne suit plus du tout, depuis octobre 2017, celle de l'indice préci-

té qui fait la base de l'augmentation des loyers dans le logement social. Au 1^{er} janvier 2021, cet écart cumulé depuis 2017 sera de près de 3%, auxquels se rajoute la baisse inaugurale de 5€, assurent les associations.

« On fragilise ainsi le budget

des familles les plus modestes, dont le pouvoir d'achat continue à se dégrader ». « Cette situation est d'autant plus dommageable que nous traversons cette année une période de crise sanitaire qui accentue la crise économique et sociale », poursuit le communiqué des trois organisations de locataires.

Lesdites organisations ne méconnaissent pas les difficultés des organismes HLM, qui ont dû absorber l'impact des 5€ mensuels d'APL perdus par leurs locataires. La perte globale de recettes locatives cumulées s'élève pour eux à 1,7 milliard d'euros. « Nous sommes bien conscients que les augmentations prévues seraient nécessaires aux organismes, notamment pour continuer la rénovation énergétique de leur parc, admet Edmond Wolff. Mais c'est à eux de faire valoir ces difficultés auprès du gouvernement. Nous, nous défendons avant tout les locataires ».

MSK